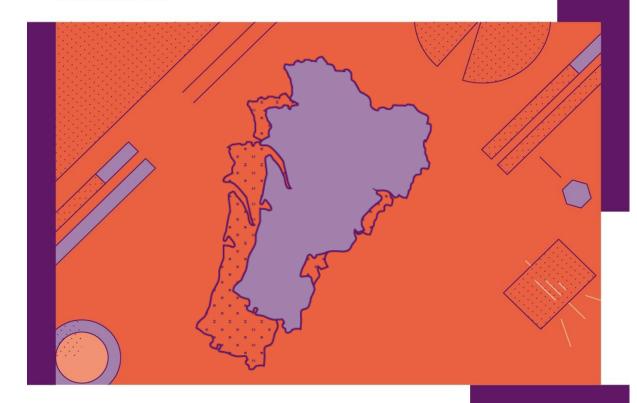
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er semestre 2025

Région Nouvelle Aquitaine



ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

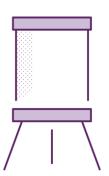
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11

L'emploi accompagné - page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 13

Les données locales - page 14





Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 51 661 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 14,2 % en un an (contre + 4,0 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont fortement reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-11% contre -1% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec moins de 200 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-69% en un an).

Une hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+2 % en un an) avec plus de 1 500 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (59 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

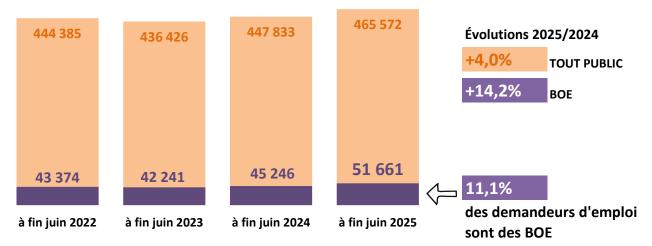
Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

	Nouvelle- Aquitaine	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	1 859 100	47%	19 768 200	48%
Bon	1 393 400	35%	14 339 600	35%
Assez bon	522 600	13%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	196 000	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	3 009 900	76%	31 823 500	77%
Oui	961 600	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	176 100	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	428 200	11%	4 217 700	10%
Non	3 367 000	85%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	96 800	2%	903 800	2%
Un peu	600 300	15%	6 452 400	16%
Aucune	3 274 400	82%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	51 500	1%	447 200	1%
Un peu	265 900	7%	2 445 600	6%
Aucune	3 654 100	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	76 000	2%	751 500	2%
Un peu	264 200	7%	2 643 900	6%
Aucune	3 631 300	91%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	3 573 700	90%	37 552 500	91%
Oui	397 600	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handica	p ou d'une pe	rte d'autono	mie	
Non	3 634 400	92%	38 205 500	92%
Oui	337 000	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé. Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France. Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)





Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

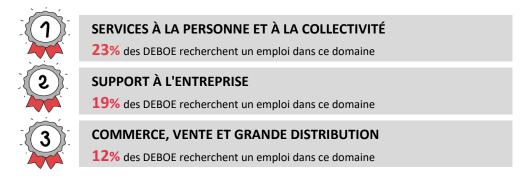
LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

ВОЕ		Tout public
55%	FEMMES	53%
51%	50 ANS ET +	28%
17%	NIVEAU < CAP	14%
42%	BAC ET +	56%
36%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	28%
53%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	44%
17%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
688 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	632 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

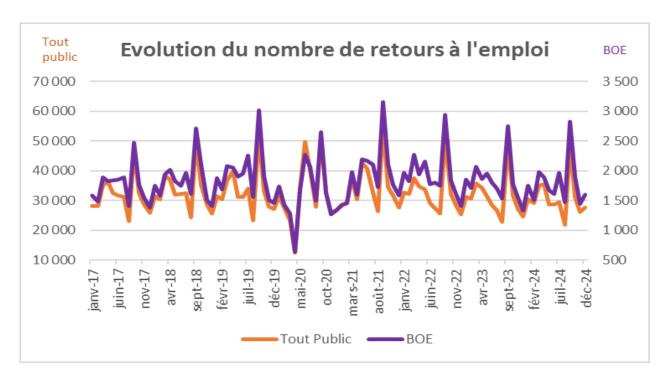
Arts,... les DEBOE représentent 17% des DE Support à l'entreprise 16% 1 Installation et maintenance 15% 2

NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 11% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024	Evolutions 2024/2023
Alliec 2024	LV014110113 2027/ 2023

Tout public	371 871	0%
ВОЕ	21 598	-1%
% BOF	5.8%	

Lecture : en 2024, 371 871 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 21 598 BOE, soit 5,8% du total



Taux d'accès à l'emploi

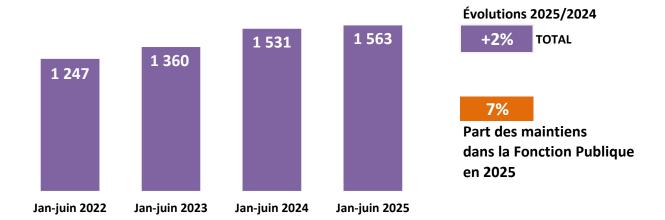
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois nonsalariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	59%	64%
50 ANS ET PLUS	50%	47%
BAC ET +	66%	69%
CADRES	8%	11%
HANDICAP MOTEUR	59%	58%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	7%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	48%	46%
20 SALARIES ET +	61%	71%

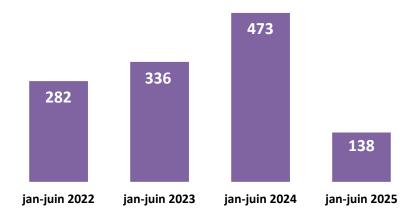


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-71%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-création.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

49%	FEMMES
34%	50 ANS ET +
57%	BAC ET +

Les contrats aidés

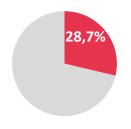
1er semestre 2025 - Dares

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

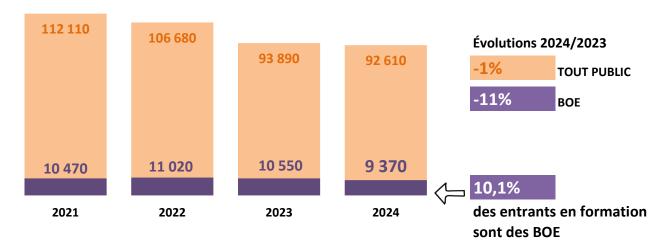


= 183 PEC pour les BOE (-69% en un an)

(au 1er semestre 2024, la part était de 22,7%)

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Tout public



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

BOE

FEMMES	55%	52%
50 ANS ET PLUS	42%	19%
BAC ET +	46%	61%
DE depuis au moins un an	24%	11%

3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	35%	19%
ECHANGE ET GESTION	19%	28%
SERVICES AUX PERSONNES	11%	15%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	40%	47%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	32%	17%
PERFECTIONNEMENT	8%	11%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

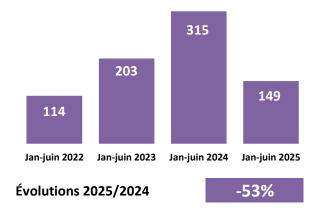
Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données

transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(aidés financièrement par l'Agefiph)



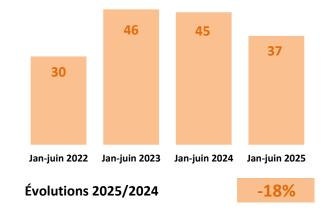
Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	45%
BAC ET +	46%
- DE 18 ANS	19%
AGE MOYEN	28 ans
20 SALARIÉS ET +	40%
- DE 10 SALARIÉS	44%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

(aidés financièrement par l'Agefiph)

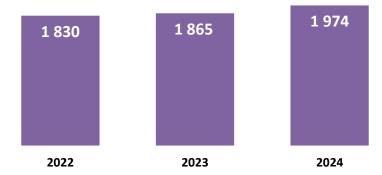


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

41%	FEMMES
40%	BAC ET +
49%	45 ANS ET +
43 ans	AGE MOYEN
68%	20 SALARIÉS ET +

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+6%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.

Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).

Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide

REGION

France



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

2 131



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

	NEGION .	Trance
FEMMES	30%	31%
50 ANS ET PLUS	72%	65%
BAC ET +	46%	45%
HANDICAP MOTEUR	37%	34%
HANDICAP MENTAL	12%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	43%	32%
20 SALARIES ET +	30%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

~	Nombre	Evol en 1 an
REGION	1 445	+9%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	12,9%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	42%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

REGI	ON	France

EN EMPLOI (en milieu ordinaire)		61%	51%
	DONT CDI	51%	49%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, plus de 1 050 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HAN	IDICAPEES	ENTREPRI	SES
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	755	6 785	309	2 651
Taux de réponse	54%	55%	31%	25%
SATISFACTION GLOBALE	97%	97%	97%	98%
dont % tout à fait satisfait	82%	80%	72%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	94%	94%	97%	98%
dont % tout à fait utile	72%	71%	72%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	79%	77%	81%	84%
dont % très facile	22%	24%	19%	20%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	95%	92%	93%	93%
dont % tout à fait satisfait	69%	63%	60%	56%



La demande d'emploi

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 631	+5,9%	5 462 533	+3,6%	9,4%	127 495	25%
REGION	51 661	+14,2%	465 572	+4,0%	11,1%	12 145	24%
16-Charente	3 417	+8,9%	28 530	+3,1%	12,0%	712	21%
17-Charente-Maritime	5 663	+17,0%	51 610	+3,9%	11,0%	1 901	34%
19-Corrèze	2 112	+5,3%	15 325	+0,3%	13,8%	378	18%
23-Creuse	926	+11,2%	7 356	+0,2%	12,6%	344	37%
24-Dordogne	3 192	+11,8%	30 313	+3,4%	10,5%	752	24%
33-Gironde	14 295	+22,4%	141 427	+5,3%	10,1%	3 276	23%
40-Landes	3 663	+5,5%	33 570	+1,9%	10,9%	626	17%
47-Lot-et-Garonne	3 190	+12,4%	27 301	+4,1%	11,7%	499	16%
64-Pyrénées-Atlantiques	6 041	+11,9%	50 671	+3,8%	11,9%	1 629	27%
79-Deux-Sèvres	2 990	+9,8%	23 354	+4,2%	12,8%	604	20%
86-Vienne	3 436	+15,7%	30 546	+4,3%	11,2%	676	20%
87-Haute-Vienne	2 736	+9,6%	25 569	+3,9%	10,7%	748	27%

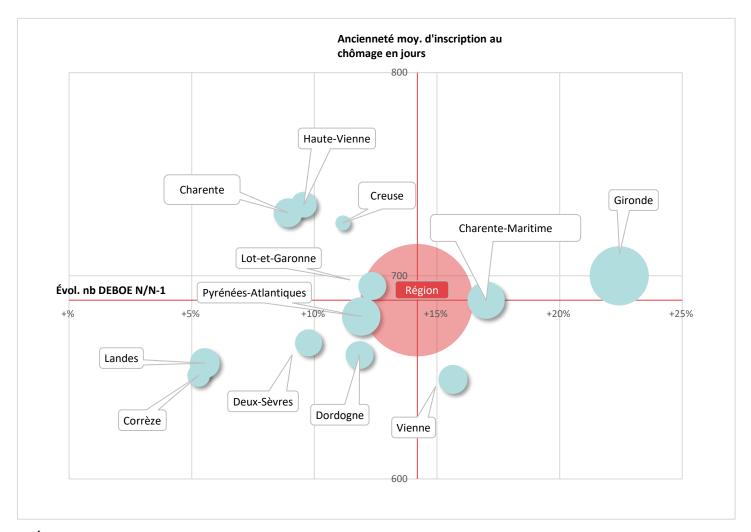
^{*} Lecture : au niveau national, 127 495 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	767	-48	642	-8	+125
REGION	688	-48	632	-5	+56
16-Charente	731	-17	722	9	+9
17-Charente-Maritime	688	-46	647	-9	+41
19-Corrèze	651	-15	590	4	+61
23-Creuse	726	-71	624	-2	+102
24-Dordogne	661	-45	641	-6	+20
33-Gironde	700	-62	623	-9	+77
40-Landes	657	-35	614	-9	+43
47-Lot-et-Garonne	695	-31	657	-3	+38
64-Pyrénées-Atlantiques	680	-80	616	-2	+64
79-Deux-Sèvres	667	-53	598	-4	+69
86-Vienne	649	-42	627	-5	+22
87-Haute-Vienne	735	-33	638	1	+97

^{*} Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 767 jours, soit 125 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
régional par les DEBOE	Effectifs DEBOE			% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	120 011	23%	97 825	19%	60 843	12%
REGION	12 005	23%	9 905	19%	6 143	12%
16-Charente	781	23%	555	16%	344	10%
17-Charente-Maritime	1 291	23%	1 023	18%	795	14%
19-Corrèze	565	27%	335	16%	268	13%
23-Creuse	244	26%	178	19%	99	11%
24-Dordogne	746	23%	632	20%	381	12%
33-Gironde	3 356	23%	3 002	21%	1 677	12%
40-Landes	880	24%	701	19%	473	13%
47-Lot-et-Garonne	718	23%	527	17%	376	12%
64-Pyrénées-Atlantiques	1 393	23%	1 227	20%	694	11%
79-Deux-Sèvres	693	23%	528	18%	333	11%
86-Vienne	696	20%	692	20%	402	12%
87-Haute-Vienne	642	23%	505	18%	301	11%

^{*} Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 011 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	24	49%	33%	67%
REGION	138	-71%	27	49%	34%	57%
16-Charente	10	-64%	29			
17-Charente-Maritime	25	-65%	44			
19-Corrèze	0	-100%	0			
23-Creuse	1	-75%	11			
24-Dordogne	5	-83%	16			
33-Gironde	19	-80%	13			
40-Landes	21	-70%	57			
47-Lot-et-Garonne	11	-65%	34			
64-Pyrénées-Atlantiques	32	-64%	53			
79-Deux-Sèvres	4	-81%	13			
86-Vienne	6	-60%	17			
87-Haute-Vienne	4	-71%	15			

^{*} Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	149	37
16-Charente	7	1
17-Charente-Maritime	16	1
19-Corrèze	3	0
23-Creuse	6	1
24-Dordogne	13	1
33-Gironde	32	9
40-Landes	24	3
47-Lot-et-Garonne	9	1
64-Pyrénées-Atlantiques	16	13
79-Deux-Sèvres	8	1
86-Vienne	4	6
87-Haute-Vienne	11	0



Réalisation: Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie